Filippetti : “Pour la première fois, la liberté de création sera inscrite dans la loi”

23/01/2014 à 8h04

«La place des artistes sera renforcée»

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture, présente à «Libération» la loi sur la création, dans laquelle la notion de part du risque sera prise en compte.

Présentant mardi ses vœux à la presse, la ministre de la Culture a délivré un long discours qui visait à montrer, en ces temps de disette budgétaire, qu’à défaut de grands projets elle entendait multiplier chantiers et réformes pour «faire entrer le ministère dans le XXIe siècle». Une loi sur le patrimoine sera présentée sous peu. **Ainsi que, en application d’une promesse du candidat Hollande, une loi sur la création**, dont Aurélie Filippetti révèle en exclusivité pour Libération les grandes lignes.

Suite sur article payant de Libération